



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 septembre 2016

### **Ne laissons pas les conditions de travail se dégrader dans les urgences !**

Les urgentistes et le ministère de la santé ont travaillé ces dernières années sur l'amélioration des conditions de travail dans les structures de médecine d'urgence. Des avancées significatives ont été obtenues, mais, derrière les engagements de notre Ministre, la réalité de terrain est, malheureusement, toute autre !

**La gestion de l'aval des urgences**, élément essentiel de la saturation de nos services, **n'est toujours pas réglée !** Trois ans après la « *mobilisation de l'hôpital pour les urgences* » lancée par Samu-Urgences de France puis reprise par la Ministre de la santé, la majorité des établissements n'a toujours pas mis en œuvre des mesures efficaces pour fluidifier l'aval et diminuer la saturation des services d'urgence.

**L'application incomplète et très hétérogène, voire inexistante**, de la circulaire N°DGOS/2014/359 du 22 décembre 2014 et de l'instruction N°DGOS/RH4/215/234 du 10 juillet 2015 entraîne des **inégalités entre établissements** d'une même région et **déstabilise gravement l'offre de soins** sur l'ensemble du territoire national.

**Samu-Urgences de France demande donc**, au delà de la mise en œuvre des mesures générales d'amélioration de l'attractivité de l'hôpital,

- **L'application immédiate, dans tous les établissements, des mesures destinées à organiser l'aval des urgences** afin d'éviter, cet hiver, une saturation de nos services,
- **La mise en œuvre complète, immédiate et sans condition des textes réglementaires sur le temps de travail dans les structures de médecine d'urgence** en précisant les modalités,
- **La prise en compte de la souffrance des soignants** de nos services en appliquant le référentiel sur « les ressources médicales et non médicales nécessaires au bon fonctionnement des structures d'urgence ».

Pour ne pas rester « au milieu du gué », **Samu-Urgences de France appelle donc les urgentistes à rejoindre le mouvement de grève** lancé par les principales intersyndicales de praticiens hospitaliers **le 26 septembre 2016.**

**Docteur François BRAUN**  
Président de Samu-Urgences de France  
Tel : 06 80 32 28 29